



VB/lba – Div n°6365_05

Paris, le 7 mai 2025

PROGRAMME DE VEILLE 2025 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N°68 CONCERNANT VALEO

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2025 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



VALEO

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 22 MAI 2025

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 18 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS, à hauteur de 9,4% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.



Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise version 2025 : I-C 1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

▪ **RESOLUTION 19 : Option de sur allocation (green-shoe)**

Analyse

La résolution 19 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 18 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise version 2025 : I-C 1-2

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).



GOUVERNANCE

1. Composition du conseil d'administration de VALEO

Le conseil d'administration de VALEO comportera, à l'issue de l'assemblée générale 75% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présenc e	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Gilles Michel	Président	Libre d'intérêts	100%	M	69	FR	7	2026	0	2			
☒	Christophe Périllat	Directeur Général	Non libre d'intérêts	100%	M	59	FR	4	2029	1	1			
	Bpifrance Participations SA représentée par Alexandre Ossola	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	50	FR	6	2026	0	1	M		
	Fonds Stratégique de Participations représenté par Julie Avrane- Chopard	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	53	FR	5	2028	0	4	M	M	M
	Eric Poton	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	58	FR	4	2026	0	1		M	M
	Grzegorz Szelag	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	47	PL	5	2028	0	1			
	Bruno Bézard		Libre d'intérêts	100%	M	61	FR	8	2026	0	1	M		
	Stéphanie Frachet		Libre d'intérêts	100%	F	47	FR	6	2027	0	1		M	M
☒	Mari-Noëlle Jégo-Laveissière		Libre d'intérêts	100%	F	57	FR	9	2029	1	1	M		
	Patrick Sayer		Libre d'intérêts	80%	M	67	FR	6	2027	0	1		M	M
☒	Véronique Weill		Libre d'intérêts	90%	F	65	FR	9	2029	0	2	P		
	Sascha Zahnd		Libre d'intérêts	100%	M	49	CH	1	2028	0	3			
	Beatriz Puente		Libre d'intérêts	100%	F	49	ES	1	2028	0	2	M		
	Eric Chauvirey	Représentant des salariés actionnaires	Non libre d'intérêts	100%	M	50	FR	1	2028	0	1	M		
☒	Gilles Le Borgne		Libre d'intérêts	Nouveau	M	63	FR	Nouveau	2029	0	1			

2. Spécificités

- Les statuts de VALEO comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de quatre ans.
- Forme juridique de société européenne (SE).



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

